

PROGRAMME TITRE PROFESSIONNEL  
RESPONSABLE D'ÉTABLISSEMENT TOURISTIQUE

RNCP - 35527 - NIVEAU 6 / BAC +3

**Objectifs et contexte :**

Le responsable d'établissement touristique gère une structure qui propose des séjours d'au moins une nuit, avec un hébergement et des services associés.

**Programme :**

**Bloc 1 - Piloter et optimiser les services d'un établissement touristique dans une démarche qualité**

- Organiser le service hébergement et optimiser son fonctionnement.
- Organiser le service réception et optimiser son fonctionnement.
- Organiser le service entretien maintenance et optimiser son fonctionnement.
- Organiser le service restauration bar et optimiser son fonctionnement.
- Organiser le service animation, optimiser son fonctionnement et développer l'ancrage local.

**Bloc 2 - Manager le personnel d'un établissement touristique**

- Recruter les équipes d'un établissement touristique en français et en anglais.
- Manager les équipes d'un établissement touristique.
- Assurer la gestion administrative des ressources humaines d'un établissement touristique.

**Bloc 3 - Commercialiser les offres d'un établissement touristique avec une démarche multicanale**

- Développer et optimiser la commercialisation des offres d'un établissement touristique.
- Promouvoir un établissement touristique et ses offres en français et en anglais.

**Bloc 4 - Assurer la gestion opérationnelle d'exploitation et prévoir les investissements d'un établissement touristique**

- Gérer le budget d'exploitation et sécuriser la rentabilité d'un établissement touristique.
- Prévoir les investissements d'un établissement touristique et leur financement.

## Les modalités d'évaluations :

Les compétences des candidats sont évaluées par un jury composé de deux professionnels habilités au vu :

- D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : Entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s) ;
- D'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat ;
- Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation ;
- D'un entretien final ;

## Programme sur 12 mois :

Blocs de compétences	Modules	Heures
<b>Assurer la gestion opérationnelle d'exploitation et prévoir les investissements d'un établissement touristique</b>	Assurer la gestion opérationnelle d'exploitation et prévoir les investissements d'un établissement touristique	49
	Les principes de sécurités appliqués au tourisme	28
<b>Commercialiser les offres d'un établissement touristique avec une démarche multicanale</b>	Commercialiser les offres d'un établissement touristique avec une démarche multicanale	35
	Communication ET en langues vivantes étrangères : LVE A : anglais	28
	Les outils numériques du Chargé d'accueil tourisme et loisirs	35
<b>Manager le personnel d'un établissement touristique</b>	Manager le personnel d'un établissement touristique	42
	Gestion du temps : organisation et planification	28
	Communication professionnelle	24,5
<b>Piloter et optimiser les services d'un établissement touristique dans une démarche qualité</b>	Piloter et optimiser les services d'un établissement touristique dans une démarche qualité	49
	Tourisme et territoires	28
	Les fondamentaux de l'Histoire de l'art	10,5
<b>Accompagnement à la réussite et Intégration Professionnelle</b>	Présentation du Programme et Modalités d'Évaluation	11
	Citoyenneté et Engagement	7
	Techniques de Recherche d'Emploi	7
	Séminaire de Cohésion et Innovation Métier	70
	Suivi de Coaching et Accompagnement à la Réussite	35
	Passage de l'Épreuve	14
		<b>500 H</b>